

MÉMOIRE

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur nord)

Présentation

Nous présentons ce mémoire non en tant qu'experts mais en tant que nouveaux citoyens de la Presqu'Île de Le Gardeur. Nous habitons notre résidence actuelle depuis janvier 2007.

Pourquoi nous nous intéressons à ce projet ?

Nous sommes d'avis qu'il est essentiel pour nous de vous manifester nos craintes et préoccupations vis-à-vis ce projet compte tenu de son impact direct sur la qualité de vie de notre famille.

Lors de l'achat de notre résidence en décembre 2006, plusieurs critères nous servaient à évaluer les différentes villes et à effectuer notre choix final. Étant d'anciens résidents de Montréal et Laval, vous comprendrez que l'Est ne figurait pas initialement dans les secteurs visités. Toutefois, nous avons finalement arrêté notre choix sur la Presqu'Île puisque cela nous permettait d'établir notre famille dans un environnement rural paisible, entouré de boisés et de terres agricoles et où la qualité de l'air semblait bien supérieure aux autres secteurs évalués. Plusieurs inconvénients, tels que le trafic et l'éloignement par rapport à nos familles et amis, ont été mis de côté au profit de ces avantages jugés plus importants.

Nous n'avons pas été mis au courant de la présence du méga dépotoir à quelques 800 mètres de notre résidence ou du projet visant à en élargir la capacité. Si nous avions été en possession de cette information avant de conclure l'achat de la maison, nous aurions certainement opté pour un autre secteur nous offrant une meilleure qualité de vie puisqu'il s'agissait là du critère le plus important motivant notre choix.

Nous sommes parents d'un jeune poupon de trois mois qui sera au stage de marcher à quatre pattes dans l'herbe l'été prochain et d'explorer le monde en portant tout à sa bouche. Avec notre connaissance actuelle de la présence du méga dépotoir, de ces biogaz et autres retombées environnementales, nous nous questionnons sérieusement sur la façon dont nous pourrions pleinement profiter de notre maison tout en assurant la sécurité et la santé de notre enfant. Le système immunitaire d'un enfant est plus fragile et nous croyons qu'il est de notre responsabilité de prendre des décisions judicieuses pour assurer sa santé. Nous sommes actifs et adorons le plein air et sommes d'autant plus concernés par l'existence du site et du projet d'agrandissement.

La présence du site actuel donne lieu à la présence d'odeur. Il y a donc lieu de s'interroger sur les conséquences qu'aura l'accroissement de la capacité du méga dépotoir sur le niveau d'odeur perçu lors des chaudes journées d'été. Quel serait l'impact de l'implantation du projet sur la qualité de notre air qui est déjà affectée ? Serons-nous

toujours en mesure de jouir pleinement de notre résidence tel que tout citoyen devrait être en mesure de le faire ?

Si le propriétaire du méga dépotoir devait aller de l'avant avec le projet d'agrandissement, nous devons alors évaluer si le secteur Le Gardeur de Repentigny nous offre toujours l'environnement dans lequel nous désirons élever notre famille.

Nous craignons également l'impact du projet sur la valeur de notre résidence. Pendant que la valeur estimée par la ville augmente, nous appréhendons une baisse de la valeur marchande de notre résidence advenant la mise en place du projet d'agrandissement. Nous serions alors perdant sur les deux tableaux : devant déménager puisque notre maison ne répondrait plus à nos besoins et devant assumer une perte lors de sa revente.

Enfin, dans le but d'encourager les producteurs locaux, nous achetons des fruits et légumes d'un fermier de la Presqu'Île. Compte tenu de la présence d'un dépotoir à proximité, nous avons plusieurs inquiétudes à savoir si certaines toxines peuvent en découler et affecter la nappe phréatique, la terre et éventuellement la production agricole.

En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

Tel qu'indiqué plus haut, la présence des odeurs, des biogaz et des particules libérées par le dépotoir installé à près de 800 mètres de notre résidence nous inquiète. Sera-t-il sécuritaire pour notre bambin de marcher à quatre pattes dans l'herbe l'été prochain ? De manger de l'herbe puisque les particules présentent dans l'air s'y déposent éventuellement ? Devrons-nous agir en parents protecteurs et l'empêcher d'explorer et de découvrir le monde dans notre propre cour ? Sera-t-il recommandable de prendre des marches compte tenu des biogaz et des particules dans l'air et dans les sentiers de la Presqu'Île en plein été ? Serons-nous obligés de nous encabaner à l'air climatisé l'été venu pour éviter l'odeur du dépotoir ? Serons-nous toujours à l'aise d'inviter notre famille et nos amis à partager un repas chez nous en plein air ? Nous devrions être en droit de profiter pleinement de notre résidence et de son environnement.

Bien que nous soyons préoccupés par les impacts environnementaux plus macro du projet, nos plus grandes craintes actuelles et celles motivants l'écrit de ce mémoire concerne notre petite famille et sa qualité de vie. Nous laissons le soin aux experts de débattre leur cause mais ne pouvons faire autrement que de vous exprimer notre déception et nos craintes face à ce projet.

Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?

Nous ne croyons pas que ce projet soit acceptable puisque le dépotoir est situé à proximité d'un **hôpital**, d'un **cartier résidentiel**, et de **terres agricoles** et qu'il impacte la qualité de l'air des citoyens qui le compose.

Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

Nous ne croyons pas que le projet devrait être autorisé compte tenu des répercussions négatives sur la qualité de vie des citoyens de la Presqu'Île tels que nous. Les raisons ont été mentionnées plus haut.